



Tél. 05.46.37.01.35
Fax : 05.46.37.15.00
accueil@verines.fr

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VOIRIE DU 20 MARS 2021

1. RÉGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE

Comme déjà évoqué, la commune souhaite mettre en place un règlement de voirie afin de donner davantage de cohérence aux interventions des entreprises intervenant sur la voirie communale. Le 02 mars nous avons donc reçu les différents intervenants :

Le réseau électrique

- ENEDIS
- SDEER

La mobilité

- CDA de La Rochelle

La distribution de l'eau et de l'assainissement

- La SAUR
- CDA de La Rochelle

Les réseaux de télécommunication

- ORANGE

Suite à cette réunion il a été abordé certains points importants et rectificatifs qui dorénavant apparaissent sur ce règlement à savoir : page 12, 13, 14, 17, 18 et annexes pages : 32, 41, 47, 48, 49

2. SIGNALÉTIQUE PANNEAUX

Mise en place de la signalisation de limitation de vitesse à 30km/h aux entrées des trois bourgs et uniquement rue des Bergers (Loiré), limitation à 50km/h.

3. SÉCURISATION RUE DES FARINIERS

A la demande de plusieurs administrés, un cheminement doux va être créé. En effet, cette portion est très accidentogène, les enfants empruntent inévitablement la chaussée au risque de se faire renverser. Il y a donc urgence à créer un cheminement piétons protégés par des potelets du parking du foot au panneau sortie commune en direction de loiré. Les travaux débutent début avril.

4. REPRISE DU ROND POINT D112 / D109

Travaux programmés à partir du 12 avril.

5. REPRISE AFFAISSEMENT DE CHAUSSÉE

Juste avant le rond-point de Loiré D112 à hauteur de chez M et Mme LE CORVIC

6. NOUVELLES SIGNALÉTIQUES PAR PANNEAUX

Mise en place,

- d'un sens prioritaire rue des Près Guérins (Loiré)
- d'un panneau « STOP » rue des Près Guérins à l'angle de la rue des Bourreliers (Loiré)
- d'un panneau « STOP » à l'angle de la rue de la Seigneurie et de la rue du Pas de l'Ane (direction Sainte-Soulle / Loiré)
- d'un panneau rue de la Seigneurie avant l'intersection avec la rue des Près Guérins rappelant la priorité à droite pour les véhicules en provenance de la rue des Près Guérins + panneau « Vous n'avez pas la priorité »
- d'un passage piéton rue des Charbonniers D112 à hauteur du n°6 (Vérines)
- d'un passage piéton rue des Saulniers D112 à hauteur du n° 15 (Fontpatour)
- de bordures pour délimiter les places de stationnement rue des Gués (Fontpatour)
- d'un « dépose minute » parking de l'école

Je tenais à remercier nos trois référents voirie : M Guy ATLAN (Loiré), M Gilles MAILLET (Vérines) et M Rémy GRENIER (Fontpatour) à l'initiative de projets qui sont à l'étude et pour certains réalisés.

Serge LÉTARD

Adjoint à la voirie